

Communiqué de presse

GSM au volant ? Immatriculé 1-CON-100 !

12.09.2018

Selon une étude de l'Agence wallonne pour la Sécurité routière, 8 Wallons sur 10 ne supportent pas les conducteurs qui utilisent leur téléphone au volant. L'AWSR lance ce mercredi une campagne percutante qui leur fait passer le message de manière plutôt directe, et publie les résultats de sa nouvelle étude sur l'utilisation du téléphone au volant.

« Cette campagne s'inscrit dans le cadre de la Semaine de la Mobilité qui a pour objectif d'amener les citoyens à reconsidérer leurs habitudes de mobilité. L'utilisation du GSM figure parmi les meilleurs exemples des pratiques à bannir au volant » commente le Ministre wallon de la Sécurité routière Carlo DI ANTONIO.

Nouvelle étude de l'AWSR

L'AWSR a interrogé plus de 2.300 conducteurs wallons concernant leurs habitudes d'utilisation du téléphone au volant. 99% d'entre eux ont déclaré avoir un téléphone mobile.

1 conducteur sur 3 avoue le faire régulièrement

Un conducteur wallon sur deux déclare utiliser son téléphone au volant au moins occasionnellement. Un sur trois avoue par ailleurs adopter régulièrement ce comportement ! La plupart de ces conducteurs contrevenants téléphonent (44%), viennent ensuite la lecture et l'envoi de messages (respectivement 35 et 30%) et enfin, le fait de surfer sur internet (24%).

Surtout des jeunes hommes

Les hommes sont significativement plus nombreux que les femmes à utiliser fréquemment leur téléphone au volant (33% contre 26%). On constate également que les jeunes sont de plus gros utilisateurs : 44% des 18-34 ans utilisent fréquemment leur téléphone au volant contre 29% des 35-54 ans et 13% des 55 ans et plus.

Les conducteurs professionnels particulièrement concernés

L'étude de l'AWSR montre que l'usage du téléphone au volant est plus intense lors des déplacements professionnels en voiture. Les conducteurs qui effectuent ce type de déplacement sont en effet deux fois plus nombreux que les autres à avoir fréquemment des conversations téléphoniques au volant (28% contre 14%) et cette tendance se remarque également pour l'envoi de messages et le surf sur internet. Par ailleurs, ils sont également plus nombreux à ressentir une pression de leur milieu professionnel pour répondre aux appels alors qu'ils conduisent (18% contre 8%).

« Faites ce que je dis mais pas ce que je fais ! »

Paradoxalement, 85% des Wallons interrogés par l'AWSR sont énervés par les conducteurs qui utilisent leur téléphone au volant. D'autant que 70% de ceux qui reconnaissent eux-mêmes utiliser leur téléphone au volant se disent agacés par ce comportement.

Pourquoi on décroche ?

Plus d'un tiers des conducteurs disent ressentir une pression pour répondre aux appels téléphoniques lorsqu'ils sont en voiture. Ils sont près de 60% à avouer qu'elle vient essentiellement d'eux-mêmes mais 1 conducteur sur 2 indique que cette pression vient de ses proches. Pourtant, paradoxalement, seul 1 Wallon sur 10 attend de ses amis qu'ils décrochent s'ils sont au volant...

Passagers, osez dire STOP !

50% des conducteurs wallons reconnaissent utiliser moins leur téléphone lorsque des passagers se trouvent dans leur voiture. Il serait donc souhaitable que les passagers incitent le conducteur à ne pas utiliser son téléphone au volant. Même chose pour ceux qui se rendent compte que leur interlocuteur est au volant. Pourquoi ne pas décider de postposer la conversation ? Ces actions permettraient d'éviter des accidents aux conséquences parfois dramatiques.

Quels sont les risques ?

Le *multitasking* est un mythe ! Conduire et téléphoner ou surfer sur son smartphone sont deux choses qui requièrent chacune de la concentration et qu'on ne peut pas faire en même temps. On enregistre entre 30 et 50% d'informations en moins sur la route quand on téléphone. On estime d'ailleurs qu'un conducteur qui téléphone au volant risque 3 à 4 fois plus d'avoir un accident et le risque est multiplié entre 6 et 23 fois pour les conducteurs qui tapotent sur leur smartphone !

La campagne

Le volet « grand public »



L'AWSR lance aujourd'hui une nouvelle campagne qui s'appuie sur les résultats de l'étude qu'elle vient de mener et notamment la désapprobation sociale à l'égard des conducteurs qui utilisent leur téléphone au volant. L'objectif est de leur faire passer le message qu'ils énervent les autres usagers de la route qui les voient comme des « cons ». Ce dernier mot n'a pas été choisi au hasard. Il s'agit en effet de la réaction épidermique fréquente que l'on peut avoir lorsqu'un autre usager de la route nous met en danger. Par ailleurs, en

seconde lecture, le chiffre 100 crée un jeu de mots qui indique également aux conducteurs qu'ils font preuve d'une totale inconscience en adoptant ce comportement dangereux. Outre l'affiche, la campagne sera présente sur les barrières de plusieurs parkings de lieux publics ainsi que dans les cinémas wallons pendant un mois. Un mini film remplacera la vidéo

traditionnelle qui demande aux téléspectateurs de couper leur téléphone avant le début du film. « *Au cinéma, comme en voiture, le téléphone, ça énerve tout le monde !* »

Le volet « Entreprises »

Au vu des résultats préoccupants concernant les conducteurs effectuant des déplacements dans le cadre professionnel, le Ministre wallon de la Sécurité routière Carlo DI ANTONIO a souhaité qu'un volet « Entreprises » soit spécialement développé.

A l'occasion de la Semaine de la Mobilité, l'AWSR invitera les entreprises et leur personnel à signer une charte pour un bon usage du téléphone au volant au sein de l'organisation. Cette charte est accompagnée d'un kit téléchargeable sur le site tousconcernés.be comprenant un poster de sensibilisation et un quiz à compléter en ligne permettant de sensibiliser le personnel à cette problématique. Retrouvez tous ces éléments sur tousconcernés.be.

Cette action fait partie du « Défi Entreprise » organisé par l'Union Wallonne des Entreprises dans le cadre de la Semaine de la Mobilité, coordonnée par le Service Public de Wallonie.

Quelques conseils

L'AWSR préconise plusieurs solutions pour ne pas se laisser distraire par son téléphone en conduisant. La solution idéale est de ne pas du tout l'utiliser. Pour y arriver, le conducteur peut :

- Mettre son téléphone en mode silencieux loin de lui afin d'être moins tenté et laisser la messagerie vocale répondre (possibilité de prévoir un message spécifique qui indique que le conducteur est au volant) ;
- Télécharger une application qui désactive les SMS et les appels durant la conduite et qui bloque les notifications des réseaux sociaux.

Un appel urgent à passer ou un message à lire ou à écrire ?

- S'arrêter et le faire à un endroit sécurisé ou sur une aire de stationnement (pas au feu rouge, ni sur la bande d'arrêt d'urgence, c'est interdit...)

Nécessité de répondre impérativement à un appel ?

- Le conducteur peut uniquement le faire en kit mains libres. Il est préférable de prévenir directement son interlocuteur qu'on est au volant et d'écouter la conversation au maximum.

Tout le monde peut contribuer à minimiser la distraction au volant :

- Si vous réalisez que votre interlocuteur est au volant, coupez court à votre conversation et convenez avec lui de le rappeler plus tard.

Contact Presse :

Belinda DEMATTIA – Porte-parole AWSR - 0498/04.83.61

[Suivez nous sur Twitter @AWSR_be](https://twitter.com/AWSR_be)
www.tousconcernés.be